

A large, mature tree with dense foliage in shades of brown and orange, standing in a green field. The sky is a clear, pale blue. In the background, there are some buildings and a line of trees. A large, semi-circular white graphic element is overlaid on the right side of the image, containing the text.

Réunion publique
7 avril 2022

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT
DE L'ALLÉE DU CHAMP DE BATAILLE**

Début du XIXème
siècle, l'avenue du
Champ de Bataille est
un chemin public



LE NEUBOURG — Avenue du Champ de Bataille



Edit. Auguet

Le Neubourg. — Avenue du Champ-de-Bataille

Historique de l'allée du Champ de Bataille

1791 – L'allée du champ de bataille est déjà connue

1936 – Acquisition du Château et son allée par l'hospice du Neubourg

1937 – Inscription à l'inventaire des sites

1939 – Abattage « d'arbres vétustes »

1954 – Coupe de tous les arbres

1956 – La ville devient propriétaire

1957-1959 – 184 hêtres plantés



177. LE NEUBOURG (Eure) — Vue prise du Champ de Bataille
Edit. Loncle, Evreux

2020 Les étapes du dossier

- Mai Diagnostic de l'ONF.
- Fin août Remise du diagnostic à la commune
- Septembre et octobre
Travail en commission et conseil municipal
- 7 novembre Lancement d'une pétition
- 12 novembre Annulation réunion publique, pour des raisons sanitaires
- Novembre – décembre
Arrêtés de décision de non opposition à une déclaration préalable pour un abattage total.
Avis favorable de l'ABF pour un abattage total

2020 Les étapes du dossier

- Les 24 novembre et 1^{er} décembre : diagnostic faunistique de la société AREA Conseils
- Le 9 décembre : fermeture de l'allée pour assurer la sécurité du public, par arrêté municipal.
- Le 14 décembre : travail avec Madame la Sous-Préfète, les services de la DDTM et de la DREAL et l'ONF. Préconisations sur la réglementation sur les espèces protégées.
- Fin décembre : fermeture supplémentaire latérale de l'allée, pour avoir un effet plus dissuasif.



Responsabilités de la commune du Neubourg

- Extraits de documents du conseil municipal et du Courrier de l'Eure
- Fin des années 50, la commune est partagée entre le désir de préserver un des plus beaux sites du Neubourg et la nécessité d'assurer la sécurité dans un quartier de la commune.
- 07 décembre 1960 : dramatique conséquence de la tempête – Un petit garçon de 8 ans, grièvement blessé par la chute d'un arbre.
- 25 avril 1961 : recours de la famille au Tribunal Administratif de Rouen.

Responsabilités de la commune du Neubourg

- 29 juin 1962 : condamnation de la commune du Neubourg à réparer les conséquences dommageables de l'accident.
- 24 mai 1963 : obligation de la commune, à payer une rente annuelle et viagère à l'enfant.
- Une commune et toute une génération, marquées par cet accident.

2021 Les étapes du dossier

- Février 2021 : consultation de la DREAL pour la réalisation d'un cahier des charges pour des investigations supplémentaires naturalistes sur les arbres de l'allée, au printemps.
- Mars 2021 : consultation de 25 bureaux d'études – Deux réponses. Proposition de la LPO retenue.
- 31 mars 2021 : rdvs avec la LPO.
- Avril-mai et juin 2021 : inventaires LPO
- Août 2021 : suivi du diagnostic ONF

2021 Les étapes du dossier

- 31 août 2021 : premiers résultats du diagnostic naturaliste de l'allée.
- 28 octobre 2021 : réception du diagnostic naturaliste de l'allée.
- **Demande de dérogation** pour la destruction, l'altération, ou la dégradation des sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées.
- Propositions de mesures pour limiter et compenser l'impact de l'abattage de la majorité des arbres de l'allée.

Les différents diagnostics



En 2020, sur les 184 arbres plantés en 1956/1959, il reste 167 hêtres.

A peine 70 ans plus tard, nous sommes dans le même cas que nos aînés.

Devant l'évolution de la dégradation des arbres, nous avons pris la décision de nous adjoindre le concours de spécialistes.

1/ l'ONF - mai 2020 et août 2021

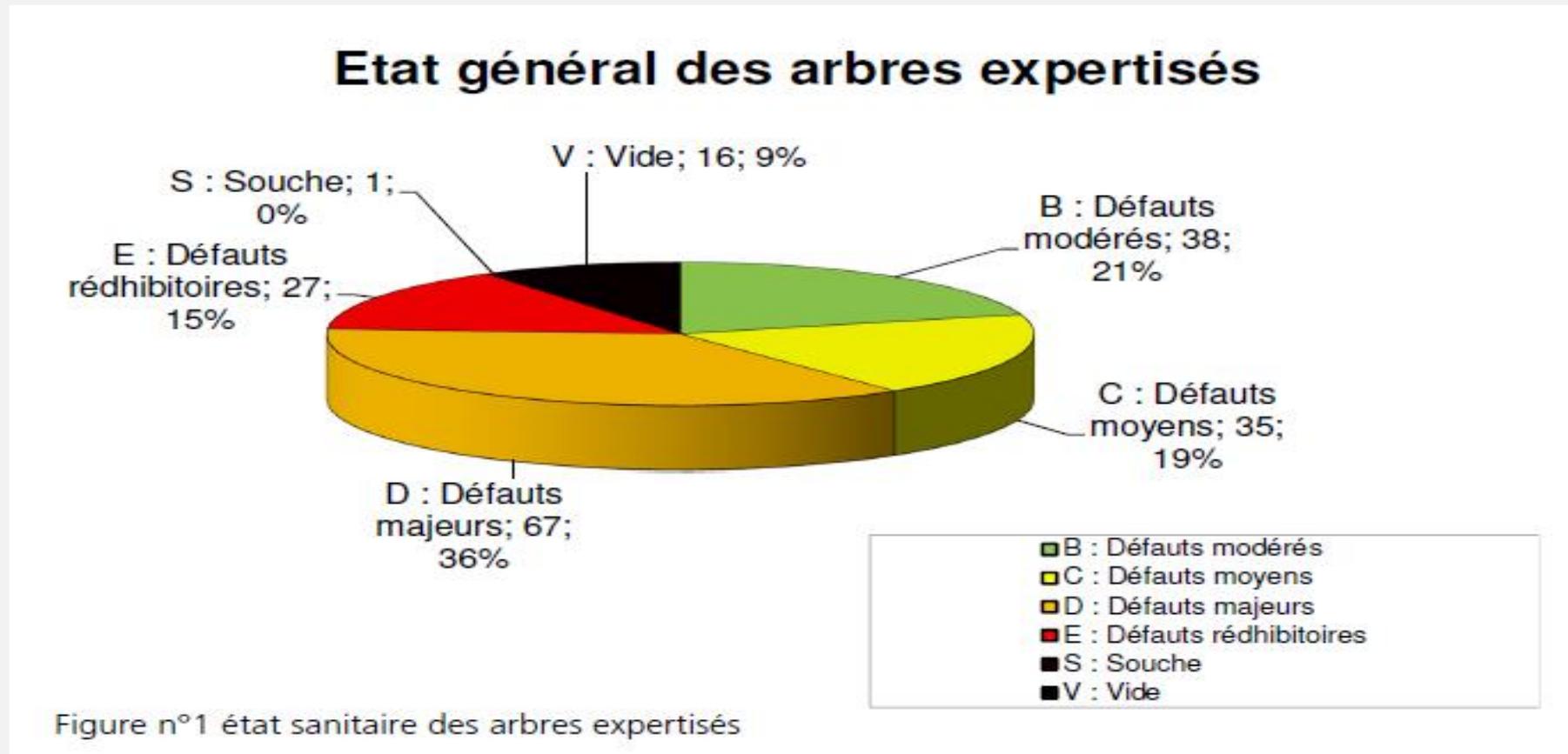
La ville missionne l'Office National des Forêts, pour réaliser l'expertise des hêtres.

Objectifs de l'étude :

- L'inventaire de chaque arbre
- Le diagnostic des arbres (état mécanique et sanitaire)
- La proposition d'actions correctives
- La cartographie sur le Système d'Information Géographique des arbres inventoriés

1/ l'ONF - mai 2020

Synthèse de l'étude



Suivi du diagnostic ONF – Août 2021

Suivi diagnostic Arbre Conseil – Le Neubourg

Site : allée du champ de bataille (2021)

3.3. REPARTITION PAR NOTATION DE L'ETAT GENERAL

	Quantité 2020	Quantité 2021
défauts mineurs (A)	0	0
défauts modérés (B)	38	37
défauts moyens (C)	35	30
défauts majeurs (D)	67	72
défauts rédhibitoires (E)	27	28
nombre total d'arbres	167	167
vides	16	16
souche	1	1
nombre total d'emplacement	184	184

Figure 7 : Comparaison de la répartition de la notation de l'état général

1/ l'ONF - mai 2020 - août 2021

Observations

Siège des défauts en 2021	Evolution Qualité de vitalité 2020 à 2021
35% sur les racines 16% au niveau du collet et du tronc 48% sur les charpentières et le houppier	Vitalité adéquate : 21 à 13% Vitalité anormale : 19 à 36%

Constat visuel

- **Alterations liées aux conditions climatiques**
- **Dépérissement des arbres**



Constat visuel

- **Altérations liées aux conditions climatiques**



Constat visuel

- Polypore géant



Constat visuel

- **Polypore géant**

La pourriture causée par ce champignon ne remonte pas dans le tronc de l'arbre, il détériore les racines et ensuite l'arbre peut basculer sans aucun facteur déclenchant (vent). Source ONF



Constat visuel

- **Pholiote adipeuse**



Constat visuel

- **Pholiote adipeuse**



Constat visuel

- Polypore écailleux



Constat visuel

- Polypore écailléux



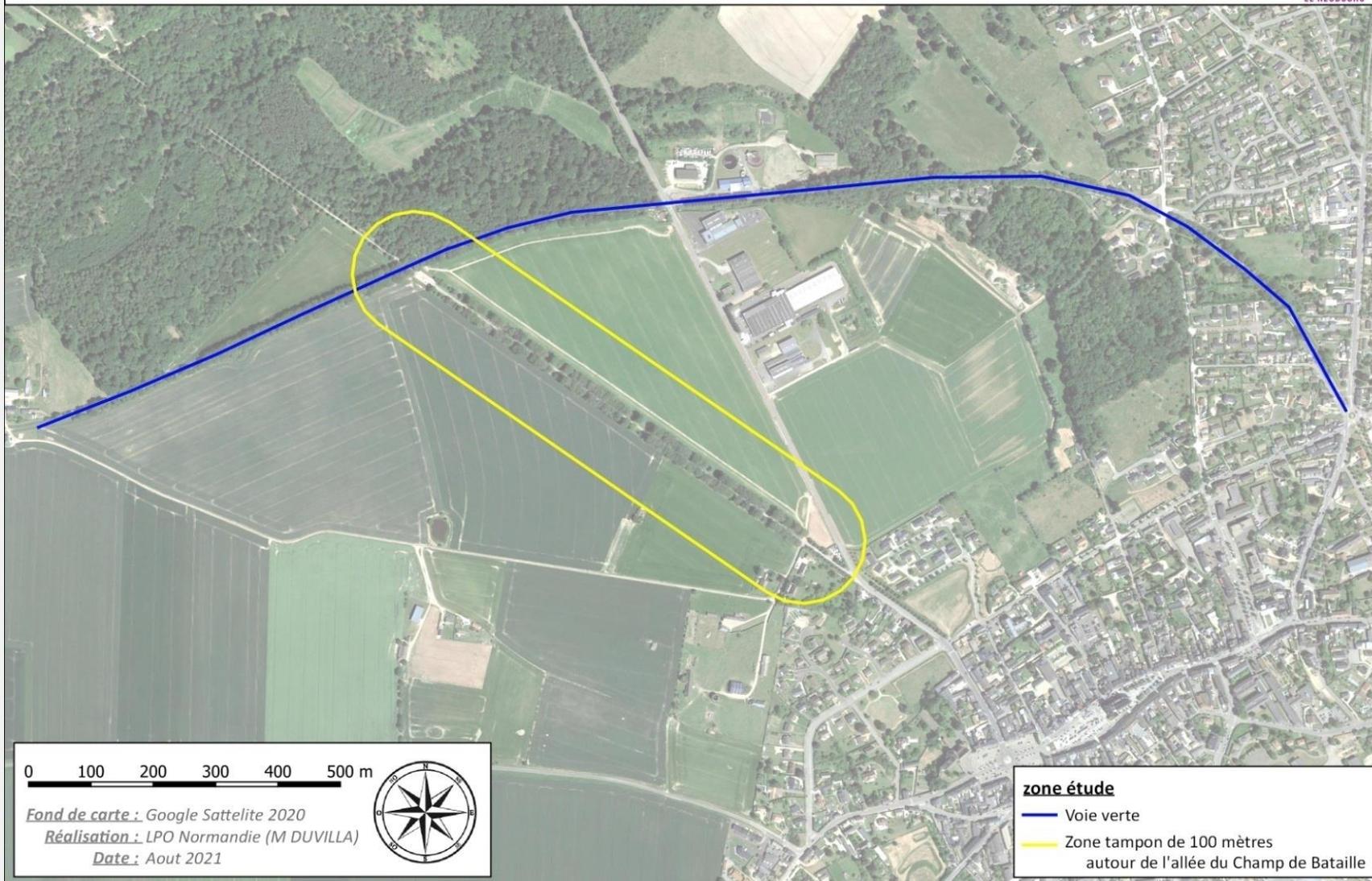
2/ AREA Conseil – Birding Environnement – Décembre 2020

Objectifs de l'étude : inspecter les cavités présentes pour étudier les potentialités écologiques en matière de gîtes avifaunistiques et chiroptérologiques.

- Une seule cavité présentant des plumes a été trouvée – cavité inhabitée
- Deux cavités potentielles aux chiroptères identifiées au 1^{er} passage; absence d'animaux au second passage.

3/ La LPO – mars à août 2021

- Inventaire des oiseaux, des amphibiens, des mammifères (dont chauve-souris) et des insectes xylophages,
- Analyses de la diversité avifaunistique, de l'intérêt patrimonial et de la densité.



0 100 200 300 400 500 m

Fond de carte : Google Sattelite 2020
Réalisation : LPO Normandie (M DUVILLA)
Date : Aout 2021



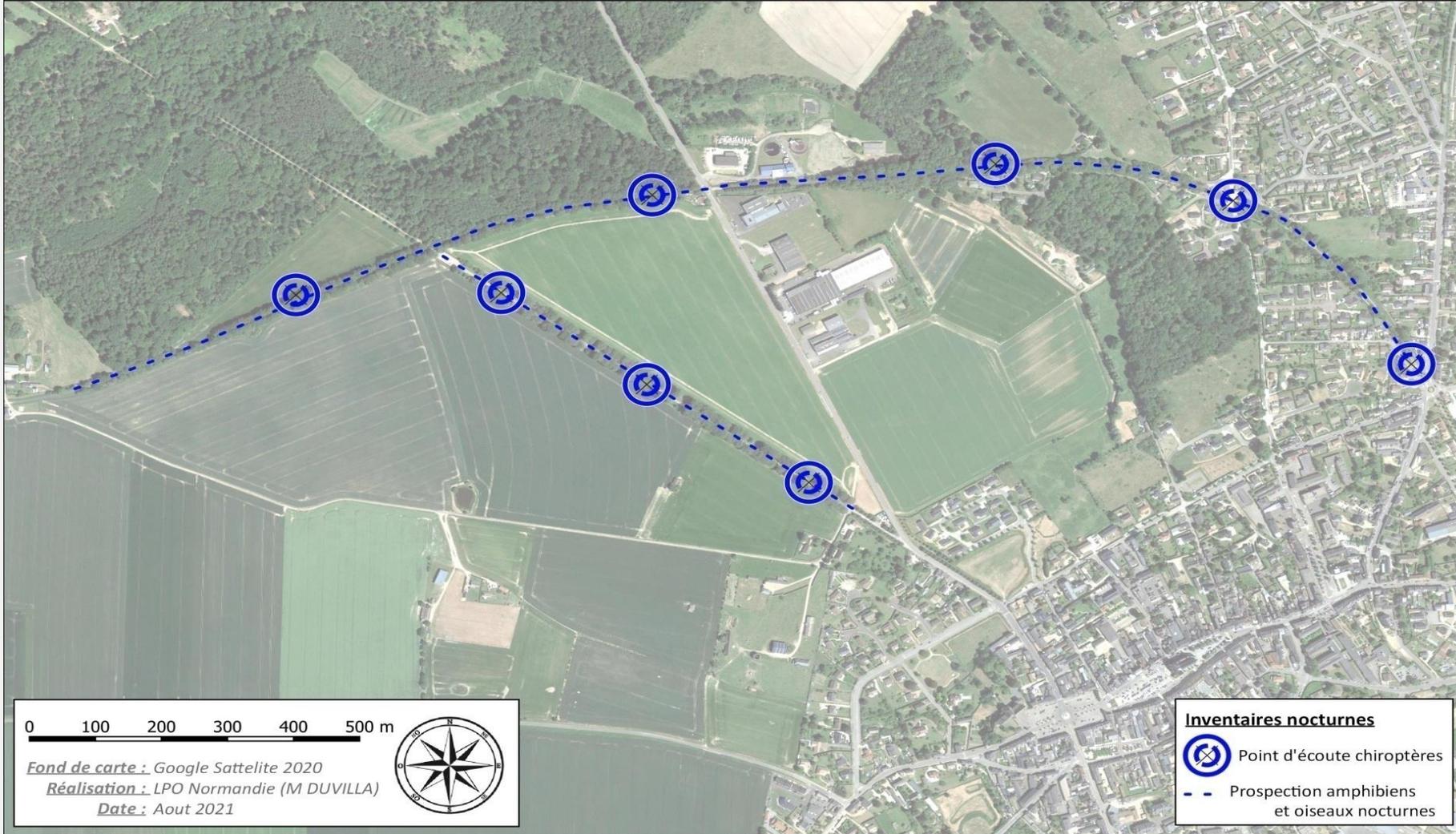
zone étude

- Voie verte
- Zone tampon de 100 mètres
autour de l'allée du Champ de Bataille



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORMANDIE

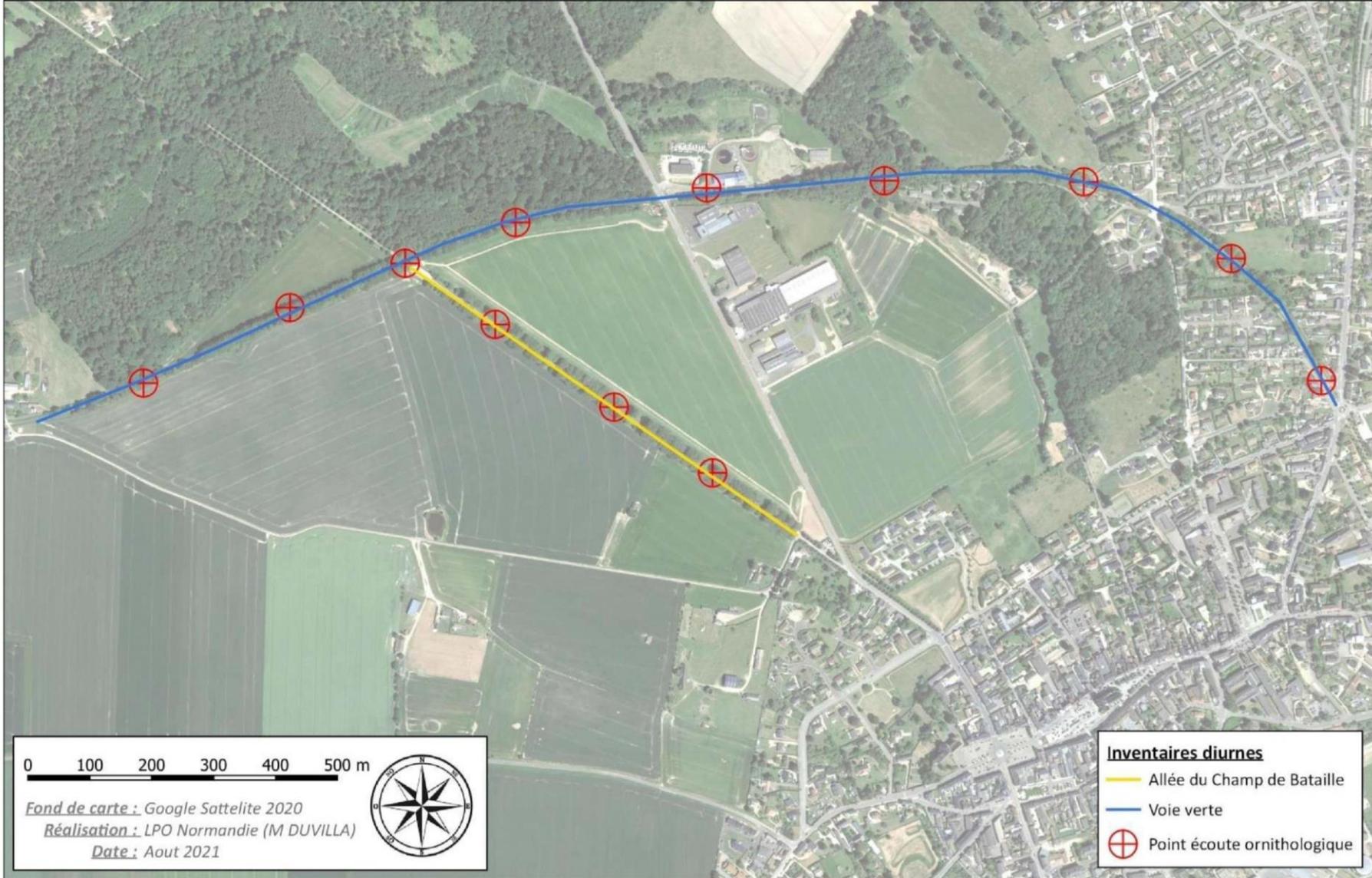
LE NEUBOURG - Plan d'échantillonnage nocturne





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORMANDIE

LE NEUBOURG - Plan d'échantillonnage diurne



Espèces à enjeux identifiées sur l'allée

Nom vernaculaire	NB Ind.	Nb Cple	Protection Nationale	Nicheur			Remarques
				L.R. France	L.R. Région	Rareté Région	
Noctule de Leisler	1	Individu	X	NT	VU		
Bondrée apivore	1	Individu	X	LC	NT	AR	1 individu observé plusieurs fois sur l'allée posté devant la ruche sauvage d'abeilles domestiques de l'allée
Faucon crécerelle	1	Couple	X	LC	NT	PC	
Pic épeichette	1	Couple	X	VU	NT	PC	
Pigeon colombin	1	Couple	-	LC	NT	PC	



Pour réduire les impacts : conservation de deux bosquets d'arbres

→ Allée Nord

- Observation - Territoire de reproduction 1 couple Pic Epeichette : arbres N° 26 à 31
- Observation - Territoire de reproduction 1 couple Pigeon Colombin : arbres N°29 à 31

- **Proposition de la commune de conserver sur l'allée Nord, 10 arbres N°26 à 35**

Selon le second diagnostic de l'ONF ces 10 arbres ont des défauts modérés (1), moyens (3), majeurs (6). 5 d'entre eux nécessitent une taille de mise en sécurité, 4, une taille d'entretien et le dernier, une taille de cohabitation.

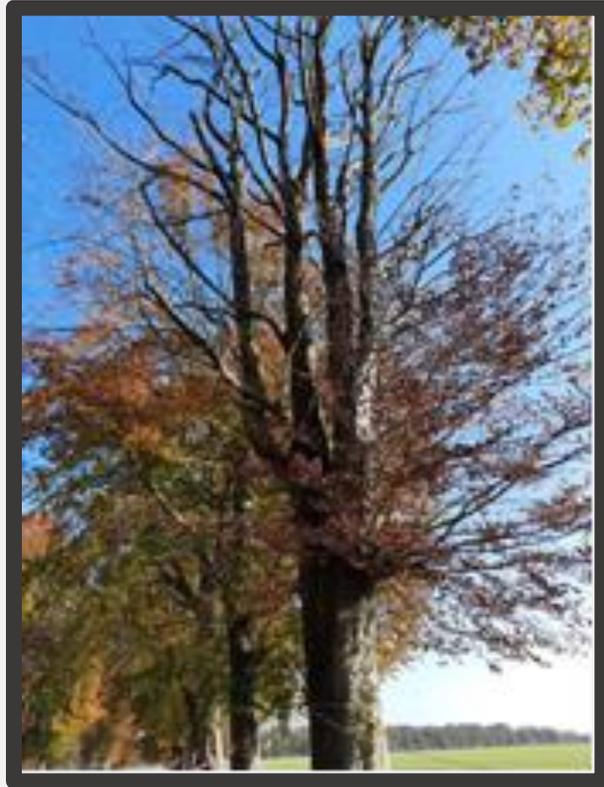
→ Allée Sud

- Observation - Nid 1 couple Faucon crécerelle: arbre N° 139
- Observation Territoire de chasse 1 Noctule de Leisler : arbres N°139 à la fin de l'allée vers la forêt.
- **Proposition de la commune de conserver sur l'allée Sud, 11 arbres N°129 à 139**

Selon le diagnostic de l'ONF, ces 11 arbres ont des défauts rédhibitoires (4), des défauts majeurs (3), des défauts moyens (3) et un arbre a un défaut modéré. 4 d'entre eux auraient nécessité un abattage, 4 nécessitent une taille de mise en sécurité, 2 une taille d'entretien (un arbre sans préconisation).



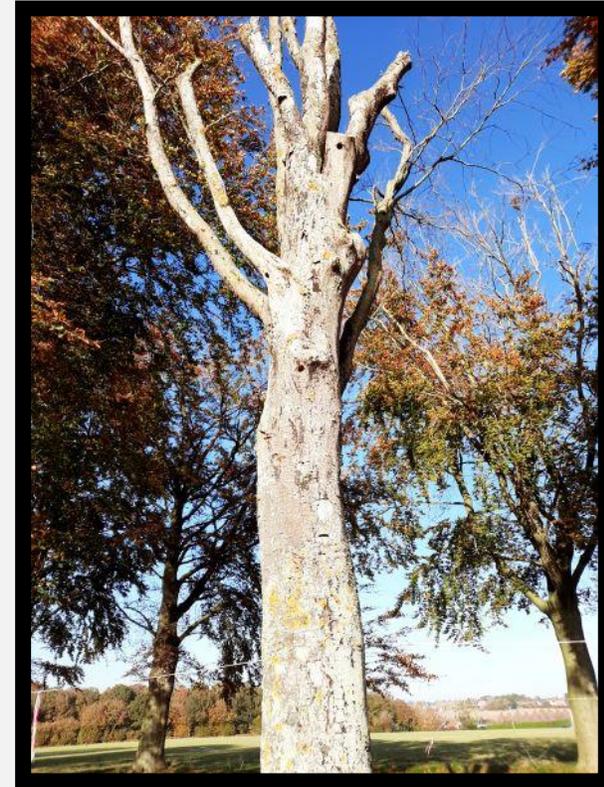
N° 137



N° 135



N° 133



N° 131

Pour compenser les impacts

- Plantation d'arbustes entre les hêtres de l'allée. Choix des arbustes : cassis, groseillier rouge, sureau noir, troène vulgaire (peut-être cornouiller sanguin).
- Plantation d'arbres résistant à la sécheresse ; un premier choix a été réalisé mais il devra être confirmé, notamment par des disponibilités de plants, dans des pépinières avec des conditions pédoclimatiques similaires aux nôtres : chêne sessile, tilleul à petites feuilles, mélèze, chêne pédonculé. Une autre espèce est en cours de choix.
- Installation d'abris artificiels, d'aménagements (tas de bois de taille modeste sur le fond du site) pour la faune et optimisation des capacités d'accueil de la forêt, avec la pose de gîtes et de niochirs.

Création et installation de plusieurs **panneaux pédagogiques**.

Le projet de replantation et d'aménagement

- Élément constitutif du
projet de la municipalité

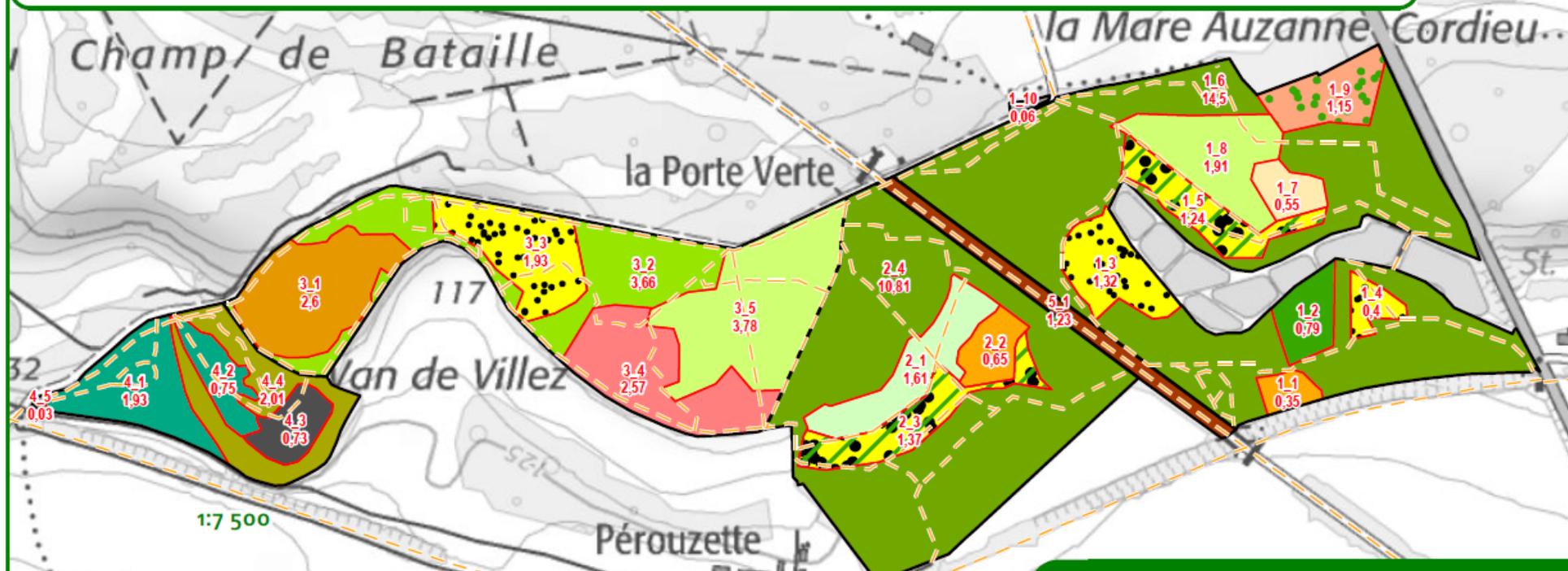


Forêt communale du Neubourg 57 ha 92 ca 80 a
Aménagement : 2020 - 2039

Carte n°7

Légende

- | | |
|--|---|
|  Futaie régulière de chêne pédonculé au stade éducation |  Taillis de charme sous futaie de chêne normale à dominante bois moyen |
|  Futaie régulière de chêne à gros bois en cours de régénération naturelle |  Taillis de bouleau sous futaie de chêne très pauvre à bois moyen |
|  Futaie régulière de châtaignier au stade plantation < à 3m |  Taillis de bouleau à dominante petits bois |
|  Futaie régulière de châtaignier et chêne rouge au stade éducation |  Boisement spontané très pauvre de diverses essences feuillues |
|  Futaie régulière de châtaignier, chêne sessile et rouge au stade éducation |  Surface reboisée en feuillus divers en arboretum |
|  Futaie irrégulière de chêne normale à dominante bois moyens/gros bois |  Allée inscrite du Champ-de-Bataille |
|  Futaie irrégulière de chêne et pin sylvestre pauvre à dominante à bois moyen |  Aire de stationnement |
|  Futaie irrégulière de chêne et pin sylvestre normale à dominante bois moyen |  Ancienne carrière colonisée en végétation mésohygrophile spontanée |
|  Futaie irrégulière de pin sylvestre et chêne normale à bois moyen |  Sentes |



Une forêt communale à proximité

- Surface de 58 ha
- Une mosaïque d'essences et une biodiversité importante
- Quatre fonctions :
 - **Une fonction sociale avec l'accueil du public** – Parcours découverte, parcours santé et 3 parcours d'orientation permanents.
 - Une fonction écologique
 - Une fonction de production, secondaire ; prélèvement inférieur à l'accroissement.
 - Enjeu minime de protection des sols

Projet de réaménagement de l'allée

- Contrairement aux nombreuses comparaisons avec d'autres villes, le projet de replantation est une partie intégrante de ce réaménagement.
- Constitution d'un groupe de travail – Avis d'experts
- Replantation complète en respectant l'alignement parfait du site inscrit.
- Aménagement d'un parking à l'entrée de l'allée et suppression du parking au fond de l'allée.
- Interdiction de circuler en voiture dans l'allée, afin de respecter la santé des arbres, mais aussi la biodiversité.

Demande de dérogation

- Demande de dérogation au Préfet, pour la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées.
- Consultation du public en ligne pendant deux semaines, par la DREAL, du 25 novembre au 10 décembre 2021.
- Avis favorable du Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Normandie

Arrêté préfectoral du 14 janvier 2022

Concertation entre

- Le Préfet, la Sous-préfète de Bernay,
- L'Architecte des bâtiments de France
- Le Chef du Bureau Biodiversité et Espaces Naturels de la DREAL
- Responsable de l'unité Accompagnement des Plans et Projets de la DREAL
- Le Chef du service Eau Biodiversité Forêt de la DDTM
- L'ONF

Arrêté préfectoral du 14 janvier 2022

- Autorisation d'abattage de 138 arbres
- Maintien de deux bosquets pour un total de 29 arbres
- Mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivi.

Abattage le 17 janvier 2022



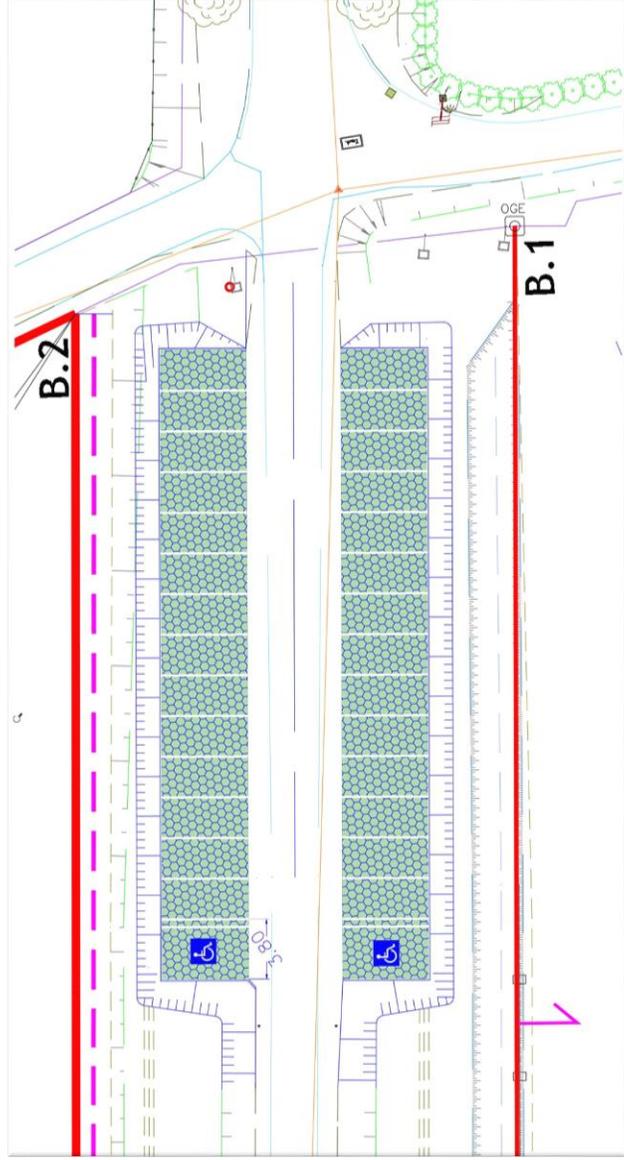
Projet de réaménagement de l'allée

- Mono essence proscrit. Idéal de 5 espèces alternées avec harmonie.
- Choix d'essences résistantes au stress hydrique, au vent et au soleil. Pas de maladies ou de ravageurs déjà connus avant la plantation.
- Choix d'essences favorables à la biodiversité
- Actions pédagogiques autour de la plantation et de son suivi, avec les enfants :
 - De l'école maternelle et des écoles élémentaires du Neubourg
 - Des deux collèges du Neubourg
 - Des élèves du Lycée agricole du Neubourg et en particulier des élèves qui ont l'option Biodiversité Faune Sauvage du Bac STAV



ETAT FUTUR, plantation + 20 ans





Préparation de la plantation

- Redressement minéral
- Préparation du sol
- Des fosses de 15 m³ (3m x 2m x 2,5m), afin de favoriser la reprise des plants.
- Choix de sujets de 18-20 ou 20-25 cm.
- Circonférence du tronc à un mètre du sol



Tilleul
de Hollande



Chêne chevelu



Chêne sessile



Miscoulier
de Virginie

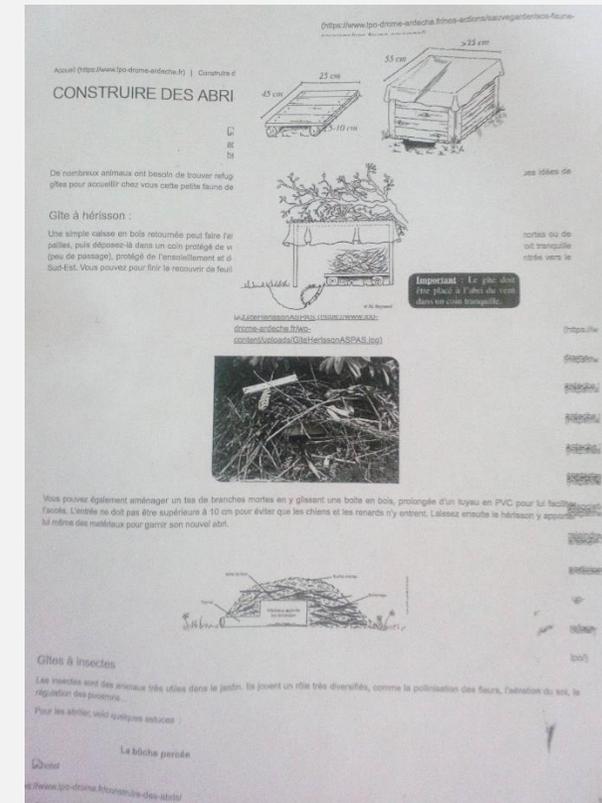
Plantations d'arbustes pour les bosquets

- Entre les hêtres de l'allée, arbustes à baies appréciées des oiseaux
- Sous forme de massifs disposés régulièrement
- Les espèces proposées : groseillier, cassis, troène d'Europe, cotoneaster lactea, sureau doré, cornus sanguin, laurier thym, arbre aux faisans, cornus mas et genêt à balais

Fabrication de gîtes et de nichoirs



Fabrication abris pour hérissons



- Un réaménagement
- et une replantation
- de l'allée du Champ
- de Bataille pour les
- générations futures.
-



Hollande

Chêne chevelu

Chêne sessile

Mirocoulier de Virginie